

# Le Poing et la Rose de Milly



Bulletin de la section socialiste du canton de Milly

N°6 Décembre 2010

## ÉDITO

### Le combat continue

Milly, la maison de Cocteau, Courances, son château... un chouette canton. Mais ce cadre attrayant masque aussi une réalité moins riante. Celle d'une zone enclavée où manquent singulièrement les moyens de transport pour se rendre à son travail ou faire une démarche administrative. Celle aussi d'une population frappée par des difficultés sociales grandissantes. Car la crise est passée par là. Baisse du pouvoir d'achat, difficulté à trouver ou à garder un emploi, précarité, surendettement touchent de plus en plus d'entre nous, même si cette maladie reste souvent invisible. Il suffit pour s'en convaincre de pousser les portes du Secours populaire de Milly-la-Forêt, qui ne désemplit pas... Pendant ce temps, les actionnaires réalisent des profits record. Les riches deviennent plus riches et les pauvres plus pauvres.

Au delà de la question vitale de la réforme des retraites, c'est aussi pour protester contre ces injustices croissantes que des millions de travailleurs sont descendus dans la rue durant ces dernières semaines. Huit manifestations d'ampleur, à Paris mais aussi dans toute la France, c'est du jamais vu depuis 1968.

Pourtant, Nicolas Sarkozy est resté sourd à ce mouvement populaire. Un gouvernement s'en va, un autre lui succède... Un simple "remake", qui sous couvert de changement, nous promet exactement la même politique.

Face à cette surdité du pouvoir, la meilleure réponse, c'est de continuer l'action, peut-être sous d'autres formes. L'essentiel pour les partis de gauche est de poursuivre ce combat. L'élection présidentielle constitue ce moyen de changer la donne. Mais sans attendre, nous pouvons faire reculer le pouvoir de Nicolas Sarkozy. À nous de nous y employer.

S. Bieliaeff, secrétaire de section

## RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

# TOUCHE PAS À MON 91 !

**L**e 17 novembre dernier, le Parlement a définitivement adopté la loi de réforme des collectivités territoriales. Une loi technique destinée à clarifier les compétences entre communes, département, région ? À faire avancer la décentralisation pour avoir des élus et des collectivités au plus proche des besoins des populations ? Tout le contraire : un retour en force de l'État dans la gestion des collectivités locales, des élus aux compétences vagues plus éloignés de leurs électeurs, l'asphyxie financière des départements. Tour d'horizon.

### COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS.

Dès 2011, dans chaque département un schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI) sera élaboré sous l'égide du préfet, c'est-à-dire de l'État. D'ici le 30 juin 2013, le préfet pourra

créer, modifier, fusionner des communautés de communes. Au-delà de cette date, il pourra rattacher autoritairement une commune à une communauté de communes, même si les élus locaux s'y opposent. Avis aux citoyens qui voudraient continuer à décider librement du sort de leur municipalité.

### CRÉATION DU CONSEILLER TERRITORIAL

En mars 2011, nous élirons pour la dernière fois nos conseillers généraux (élections cantonales). Et pour 3 ans seulement. En 2014, ils seront remplacés par des conseillers territoriaux qui siègeront à la fois au Conseil général (le département) et à l'assemblée régionale. Le gouvernement a inventé l'élu à chapeau double, à moins que cette réforme n'annonce sans le dire la suppression des départements. Bizarre, les numéros des départements ont déjà disparu des plaques minéralogiques. Ce qui

est certain en tout cas, c'est qu'en 2014 le canton de Milly la Forêt aura disparu au profit d'une circonscription plus étendue.

### UN REcul INQUIÉTANT

Cette loi est un recul sans précédent : il éloigne les citoyens de leurs représentants, il dessaisit les élus locaux de leur pouvoir de décision, il organise le dépérissement des départements, privés de moyens politiques et financiers. Il met à mal la parité hommes-femmes en remplaçant l'actuel scrutin de liste pour les élections régionales, qui garantit la parité, par un scrutin uninominal à deux tours, tel que nous le connaissons pour les élections législatives. LE PARTI SOCIALISTE s'engage à abroger cette loi dès son retour aux responsabilités, pour proposer une véritable réforme de décentralisation, élaborée en concertation avec les citoyens et leurs élus.

Serge Bathendier

## EN BREF

### Services publics : la casse continue !

Cette année encore, notre canton a subi les effets désastreux de la révision des politiques publiques menée par le gouvernement. La Trésorerie de Milly-la-Forêt a été fermée pour fusionner avec celle de la Ferté-Alais. Plusieurs bureaux de la Poste ont fermé à Gironville, Boigneville et Soisy-sur-Ecole. Pendant l'été, le guichet de Maisse n'était ouvert qu'à mi-temps. Quant à celui de Milly-la-Forêt, il affiche une réduction des effectifs. Enfin, le guichet SNCF de Maisse n'est désormais ouvert qu'en matinée. Pourtant, la population de notre canton ne cesse d'augmenter depuis quelques années...

### La gauche continue à progresser dans le canton

Les élections régionales de mars 2010 ont montré une hausse significative de la gauche dans notre canton. Elle a même atteint la majorité dans plusieurs communes : 50,4% à Courdimanche, 54,6% à Buno, 60,4% à Gironville... Notre section du Parti socialiste et ses alliés de gauche y voient un encouragement pour poursuivre leur action et répondre à cette aspiration au changement.

### Le Secours populaire ne désemplit pas

La crise n'épargne pas notre canton, comme le montre la fréquentation croissante du Secours populaire de Milly-la-Forêt. De plus en plus de personnes et de familles en difficulté viennent y chercher de l'aide pour faire face aux besoins du quotidien : aide matérielle, sous la forme de colis alimentaires ou de vêtements par exemple, mais aussi aide morale. Tous les dons y sont bien sûr les bienvenus...

### Le tourisme : un atout pour notre canton

Depuis le 24 juin dernier, la maison Cocteau a ouvert ses portes au public. Bravo ! La commune de Gironville, quant à elle, reconstruit son château pour accueillir dans le futur des enfants, des groupes et des familles. La capacité sera de 80 lits. Cette mise en valeur de notre patrimoine doit être saluée et poursuivie. En attirant les visiteurs et les touristes, elle ne peut que favoriser le développement économique, donc des créations d'emploi.

## SUD-ESSONNE

### La poubelle de l'Ile-de-France ?

Est-ce parce qu'ils se situent en dehors du périmètre du Grand Paris et ne méritent pas à ce titre qu'on se penche sur leur sort ? Toujours est-il que les cantons du Sud-Essonnes semblent devoir accueillir à l'avenir toutes les nuisances possibles : une décharge, des hydrocarbures, bientôt le TGV... Sans parler des nuisances aériennes qui risquent de s'aggraver considérablement dans un futur proche.

Le ministère des Transports, par l'entremise de la DGAC (Direction générale de l'Aviation civile), veut en effet modifier les couloirs des arrivées à l'aéroport d'Orly, concernant les avions venant du sud-est et du sud-ouest, en les repoussant vers le sud. Ce projet pose problème à plus d'un titre. D'abord, il exposera de nouvelles populations aux nuisances sonores aériennes, sans pour autant qu'en

tirent bénéfice celles qui en souffrent déjà actuellement. Ensuite, il aura pour conséquence d'augmenter la consommation de kérosène et la quantité de CO<sup>2</sup> rejeté. On est bien loin des engagements pris lors du Grenelle de l'environnement... Enfin, ce projet est conduit au mépris des promesses ministérielles précédentes et des procédures administratives. Face à passage en force, les élus de tout bord et de nombreuses associations se sont adjoint l'aide d'experts pour imaginer des solutions plus adaptées. Mais pour l'instant, le ministère reste sourd à ces contre-propositions. Notre section du Parti socialiste suit évidemment le dossier de près et appelle à la mobilisation de tous pour contraindre la DGAC à revoir son projet.

Gérard Meydiot

### DES CCAS POUR QUOI FAIRE ?

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) joue un rôle important dans la vie quotidienne des citoyens. Composé de membres élus par le conseil municipal et le maire, il a pour mission de mener une action de prévention, d'animation et d'action sociale dans chaque commune. C'est lui par exemple qui gère certains dossiers sociaux, lui aussi qui instruit les demandes d'aides financières pour les personnes en difficulté.

Disposant d'un budget autonome en grande partie alimenté par les subventions communales, chaque CCAS reçoit aussi de la part du Conseil général des aides

financières qui lui permettent d'intervenir auprès des personnes en difficulté. Ce partenariat s'avère particulièrement nécessaire en période de crise économique. À Gironville par exemple, les aides départementales servent à prendre en charge une partie des dépenses d'eau, de gaz, d'électricité et de chauffage des familles nombreuses et des personnes âgées ; elles financent aussi le Noël des personnes âgées et des enfants de demandeurs d'emploi ainsi que le remboursement des coupons de transport pour les jeunes demandeurs d'emploi.

Pierre Grillet

# TRANSPORTS : UN DÉFI VITAL POUR NOTRE CANTON

À l'heure où les produits pétroliers ne cessent d'augmenter, où le pouvoir d'achat est en berne et où les problèmes environnementaux imposent de changer d'habitudes, la question des transports dans notre canton doit absolument explorer de nouvelles pistes.

**C'**est le gros point noir de notre canton : actuellement, il n'existe chez nous aucun mode de transport collectif, sinon les Cars bleus utilisés par les scolaires. Les habitants ne disposent donc que d'un seul moyen pour se déplacer : la voiture individuelle. Un problème pour les anciens, pour qui le moindre trajet représente souvent un vrai casse-tête. Un problème aussi pour les jeunes actifs qui sont venus s'installer ces

dernières années dans notre région. Chaque jour, des dizaines d'usagers doivent ainsi emprunter leur véhicule personnel pour prendre le train à la gare de Maise, où ils trouvent un parking limité en nombre de places et non sécurisé. Une aberration en termes de pollution et de coût financier.

Comment résoudre ce problème ? Il serait peu pertinent de réclamer l'instauration de lignes régulières

dans des véhicules surdimensionnés qui rouleraient à vide les trois-quarts du temps. Mais il devient urgent de réfléchir à des solutions adaptées aux besoins de la population, comme cela se fait déjà ailleurs en milieu rural.

Ne pourrait-on imaginer par exemple une organisation de transports collectifs reliant Milly à la gare de Maise aux heures de pointe ? Ne pourrait-on également mettre en place un service de transport

à la demande, dans des navettes de taille modeste qu'il serait possible de réserver à l'avance ? Ne pourrait-on enfin favoriser davantage le covoiturage, en s'appuyant sur les mairies pour l'organiser de façon rationnelle ? Pour que notre canton vive, il a besoin de bouger. La question des transports doit être dans les années à venir traitée comme une vraie priorité.

Serge Bieliaeff

## VIE DE NOS COMMUNES

**C**ela fait plus de trente ans qu'on en parle. Et pourtant, la déviation de Maise n'a toujours pas pris corps. Son tracé est défini, le financement pour sa réalisation a été adopté par le Conseil général. Mais depuis un an, l'affaire est bloquée par l'opposition d'un proprié-

taire, qui a saisi le Conseil d'Etat. Depuis, on attend sa décision. En attendant, la population de Maise désespère. Les habitants de la rue principale continuent de subir les nuisances de la circulation et constatent même qu'elles empirent. Au fil des années, le trafic

## À quand la déviation de Maise ?

s'est intensifié, le passage incessant des poids lourds fait trembler les maisons et provoque des fissures sur les façades, les embouteillages sont quotidiens. Les piétons doivent cheminer sur des trottoirs étroits, inaccessibles aux poussettes. Le commerce fait grise mine.

Une mobilisation de la population et des pouvoirs publics s'impose pour que prenne fin cette situation intenable qui n'a que trop duré. Faudra-t-il un accident grave entre deux camions qui se croisent pour qu'enfin la déviation soit mise en chantier ?

S. B.

## GENS DU VOYAGE :

### *Il nous faut une aire d'accueil !*

Devenue brûlante au niveau national cet été, la question des campements illégaux de gens du voyage se pose également dans nos cantons. Dernièrement, on a pu en constater plusieurs à Milly, à Maisse sur le terrain de sport ainsi qu'à la Ferté-Alais.

Ce stationnement sauvage pose de vraies difficultés : la présence de caravanes sur des lieux qui ne sont pas prévus à cet effet cause d'indéniables nuisances et entraîne souvent le rejet des populations qui s'y installent. Mais il ne faudrait pas se tromper de cible. Depuis 2000, une loi impose aux communes de plus de 5000 habitants de prévoir des aires d'accueil pour les gens du voyage. Le problème, c'est que cette loi n'est pas respectée.

Au niveau national, seulement 42% des 42 000 places prévues ont été aménagées.

Plutôt que de stigmatiser les gens du voyage

et d'attiser la haine, commençons donc par répondre au problème de façon concrète. Il devient urgent de créer au niveau de l'intercommunalité une aire de stationnement proposant un accueil digne et des conditions d'hygiène acceptables.

Nous demandons donc aux maires de nos communes de se concerter pour envisager un tel aménagement dans les plus brefs délais. Cela constitue le meilleur gage que les séjours des gens du voyage se passent bien. Cela permettrait aussi de gérer plus facilement les problèmes liés aux installations illégales. Sans terrain d'accueil en bonne et due forme, les collectivités n'ont en effet pas le droit de déloger un campement sauvage. En revanche, si la commune dispose d'une aire, le maire voit son pouvoir de police renforcé et peut le faire évacuer. S.B.

## Chemins de randonnées : un atout pour notre département

Préserver la richesse du patrimoine naturel de l'Essonne tout en le rendant accessible au plus grand nombre : tel est le sens de la politique menée par le Conseil général (conduit par la gauche plurielle depuis 1997) dans notre département.

Aujourd'hui, près de 1800 kilomètres de chemins s'offrent déjà aux promeneurs qui souhaitent découvrir les richesses naturelles de notre département, à travers les champs, les sous-bois, les forêts et les marais. Et ce n'est pas fini ! Chaque année, le Conseil général prévoit d'aménager deux

à trois nouveaux itinéraires. « La randonnée est un moyen privilégié de maintenir un lien fort entre les citoyens et leur environnement », souligne Bruno Piriou, vice-président du Conseil général chargé de l'environnement et du développement durable. Un moyen aussi de favoriser l'éco-tourisme, source d'activité économique.

Enfin, en reliant les Espaces naturels sensibles qui ont été achetés et aménagés dans tout le département, ces chemins offrent des corridors écologiques indispensables à la protection de la faune et de la flore. Albert Despert

Notre section du Parti socialiste couvre les communes de Boigneville, Buno-Bonnevaux, Courances, Courdimanche-sur-Essonne, Dannemois, Gironville-sur-Essonne, Maisse, Milly-la-Forêt, Moigny-sur-École, Oncy-sur-École, Prunay-sur-Essonne et Soisy-sur-École.

Si vous souhaitez nous rejoindre, merci de remplir le bulletin ci-dessous et le renvoyer à l'adresse suivante : Fédération du Parti socialiste, (section Maisse-Milly), 11, Bd de l'Europe, 91000 Evry

Si vous souhaitez être informé des activités de la section ou nous faire des suggestions, écrivez-nous à l'adresse suivante : [psmilly-maisse@orange.fr](mailto:psmilly-maisse@orange.fr)

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

E-MAIL : .....